



***Mémoire de la Coalition des amis du parc Jarry (CAP Jarry)
présenté à l'Office de consultation publique de Montréal
concernant le projet de règlement P-03-093-1
autorisant l'édification de bâtiments allant jusqu'à 23 mètres
aux installations de Tennis Canada dans le parc Jarry***

Montréal, le 15 juin 2010



Qui sommes-nous?

La Coalition des amis du parc Jarry (CAP Jarry) est un organisme citoyen ayant pour but de faire la promotion du parc Jarry comme espace vert et public, dédié à la détente et à la pratique des loisirs et des sports extérieurs.

- la fête du parc
- la corvée du ménage printanier
- la corvée d'arrachage d'herbe à poux
- le parc branché (le parc Jarry est ainsi devenu le premier parc urbain branché du Québec)
- des interventions sur les enjeux touchant le parc Jarry

Le projet

Dérogation en hauteur autorisant l'édification de bâtiments allant jusqu'à 23 mètres aux installations de Tennis Canada dans le parc Jarry

Deux objectifs **distincts et séparables** de Tennis Canada:

- ***Implantation de 4 terrains en terre battue***
 - *Bonifie les infrastructures pour l'entraînement de la jeune élite*
 - *Ces terrains seraient accessibles aux citoyens*
- ***4 terrains intérieurs additionnels***
 - *Répondre à la demande pour des courts intérieurs à bas tarif, particulièrement l'hiver*

Avis défavorable : On ne construit pas dans les parcs

L'OCPM, lors de la consultation sur "Le nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Montréal", en septembre 2004, recommande "*à la Ville de réaffirmer la primauté de la vocation première des parcs comme espaces publics accessibles et libres de construction, et d'adopter une politique de gestion en conséquence*",

A l'unanimité, le conseil municipal décide qu'aucune nouvelle construction **plus volumineuse** que les immeubles actuels ne pourra être construite sur le mont Royal, *20 mai 2010*

Densité 11 705 habitants/m² pour Villeray et de
18 802 habitants/m² pour Parc-Extension
3 625 habitants/m² en moyenne à Montréal

Appartements dans des immeubles de moins de 5 étages
91% des logements dans Villeray
89% dans Parc-Extension

	Construction sur le toit	Transformation des 4 courts intérieurs de 2004, de la surface synthétique en terre battue.
Empreinte sur le parc Jarry	●	●
Pérennité des installations	●	●
Maintien de l'enveloppe du stade et des fonctions existantes	●	●
Cohérence avec le caractère architectural du stade	●	●
Cohérence avec le plan de développement des installations du stade déposé à l'arrondissement en 2003	●	●
Maintien de l'offre de jeu pour les utilisateurs pendant toute l'année	●	●
Accès aux courts en terre battue toute l'année	●	●
Maintien du nombre d'espaces de stationnement	●	●
Modification des vues à partir du parc Jarry et des habitations à proximité	●	●
Modification des niveaux de bruits liés aux activités	●	●
Augmentation du nombre de courts intérieurs	●	●
Respect du plan directeur du parc Jarry, adopté avec un large consensus en 2008	●	●
Dérogation aux règlements d'urbanisme en vigueur	●	●
Établissement d'un précédent en hauteur pour un parc urbain	●	●
Modification des vues à partir du court central durant les compétitions	●	●
Coûts des installations	●	●
Provision pour les expansions moyen terme	●	●

Le site Tennis Canada dans le parc Jarry a atteint sa maturité

M. Benoît Lacroix, conseiller en aménagement, chef d'équipe à l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension au moment de l'agrandissement de 2003, déclarait lors des consultations publiques de 2003:

"d'un point de vue équipe professionnelle, urbanistes, responsables en immobilier, nos collègues architectes paysagistes des parcs, (...) pour l'équilibre du parc, nous considérons que l'ensemble qui est réalisé et qui est proposé devant nous avec la place publique, **ça constitue un équipement à maturité.**"

(Séance de la soirée du 24 février 2003, Office de consultation publique de Montréal).

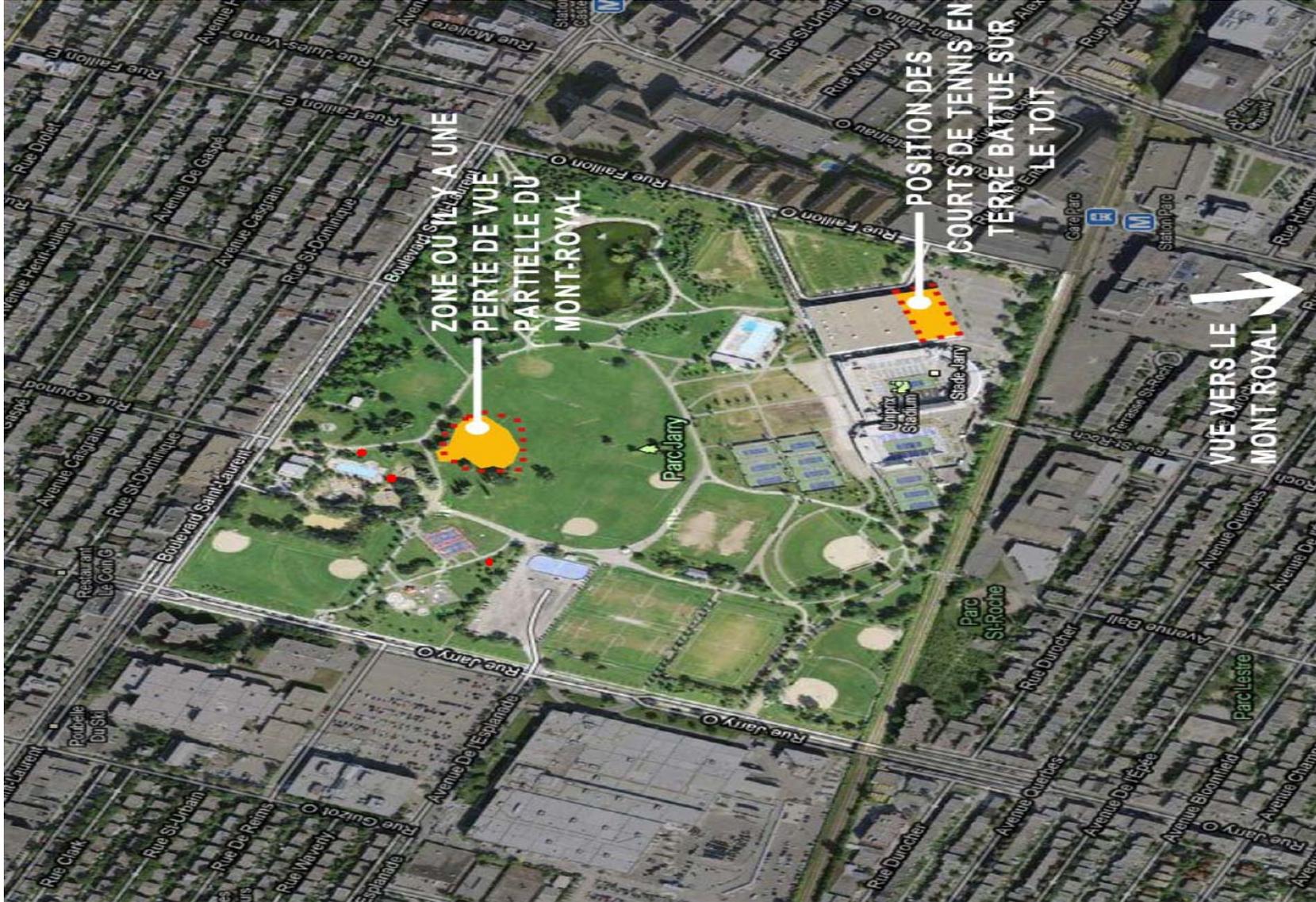
	Construction sur le toit	Transformation des 4 courts intérieurs de 2004, de la surface synthétique en terre battue.
Empreinte sur le parc Jarry	●	●
Pérennité des installations	●	●
Maintien de l'enveloppe du stade et des fonctions existantes	●	●
Cohérence avec le caractère architectural du stade	●	●
Cohérence avec le plan de développement des installations du stade déposé à l'arrondissement en 2003	●	●
Maintien de l'offre de jeu pour les utilisateurs pendant toute l'année	●	●
Accès aux courts en terre battue toute l'année	●	●
Maintien du nombre d'espaces de stationnement	●	●
Modification des vues à partir du parc Jarry et des habitations à proximité	●	●
Modification des niveaux de bruits liés aux activités	●	●
Augmentation du nombre de courts intérieurs	●	●
Respect du plan directeur du parc Jarry, adopté avec un large consensus en 2008	●	●
Dérogation aux règlements d'urbanisme en vigueur	●	●
Établissement d'un précédent en hauteur pour un parc urbain	●	●
Modification des vues à partir du court central durant les compétitions	●	●
Coûts des installations	●	●
Provision pour les expansions moyen terme	●	●

Les impacts

- ***Un bâtiment plus haut devient omniprésent dans le parc***
 - ✓ ***dégrade l'impression de grands espaces***
 - ✓ ***masque plusieurs vues.***

Entrée du parc Jarry via la rue Gounod





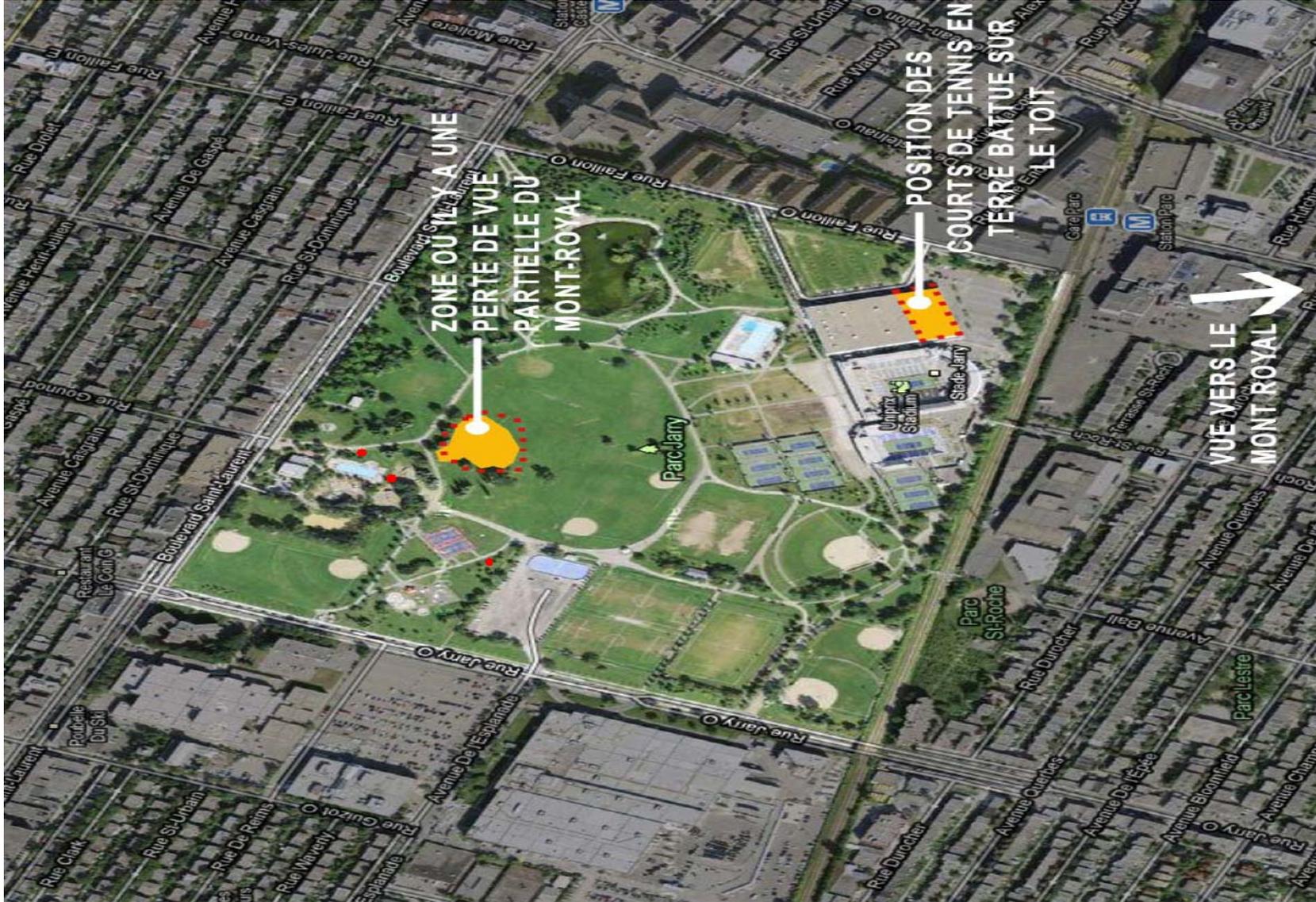
**ZONE OU IL Y A UNE
PERTE DE VUE
PARTIELLE DU
MONT-ROYAL**

**POSITION DES
COURTS DE TENNIS EN
TERRE BÂTUE SUR
LE TOIT**

**VUE VERS LE
MONT ROYAL**

Près de l'aire de jeux des enfants





**ZONE OU IL Y A UNE
PERTE DE VUE
PARTIELLE DU
MONT-ROYAL**

**POSITION DES
COURTS DE TENNIS EN
TERRE BÂTUE SUR
LE TOIT**

**VUE VERS LE
MONT ROYAL**

Le Mont-Royal et le Sommet d'Outremont



Ville de Montréal - Réseau des grands parcs - Parc Jarry - Windows Internet Explorer

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=174,4820033&_dad=portal&_schema=PORTAL&nomPage=bt_parc_16

Google

Rechercher Partager Orthographe Connexion

Ville de Montréal - Réseau des grands parcs - Parc Jarry

Accueil > Découvrez les grands parcs > Parc Jarry

DÉCOUVREZ LES GRANDS PARCS

Liste des grands parcs



16.

PARC JARRY

[Présentation du parc](#) | [Coordonnées](#) | [Activités et services](#) | [Oiseau vedette](#)

Plan du site

- Accueil — Réseau des grands parcs
- Découvrez les grands parcs
- Groupes et milieu scolaire
- Location de salles et de sites extérieurs
- Sites de tournages
- Orientations, programmes et politiques
- Règlements dans les grands parcs

Voir aussi

- > [Masters de tennis du Canada - La coupe Rogers](#)

À saveur internationale



Au centre de l'île, le parc Jarry se présente comme une vaste surface plane offrant une belle vue sur le mont Royal. De nombreux terrains de loisirs et de sports attendent les Montréalais de tous âges et de toutes provenances, illustrant au quotidien que le sport et le jeu rapprochent les gens. Les enfants peuvent s'y baigner ou faire voler leur cerf-volant tandis que les promeneurs empruntent les sentiers qui mènent à l'étang et à la fontaine. Ce parc accueille annuellement les Internationaux de tennis du Canada depuis 1995, après avoir été l'hôte de l'équipe de football *Les Alouettes* et de l'équipe de baseball *Les Expos*.

Démarrer Microsoft PowerPoint - [...] Ville de Montréal - Ré... 100% 17:13

	Construction sur le toit	Transformation des 4 courts intérieurs de 2004, de la surface synthétique en terre battue.
Empreinte sur le parc Jarry	●	●
Pérennité des installations	●	●
Maintien de l'enveloppe du stade et des fonctions existantes	●	●
Cohérence avec le caractère architectural du stade	●	●
Cohérence avec le plan de développement des installations du stade déposé à l'arrondissement en 2003	●	●
Maintien de l'offre de jeu pour les utilisateurs pendant toute l'année	●	●
Accès aux courts en terre battue toute l'année	●	●
Maintien du nombre d'espaces de stationnement	●	●
Modification des vues à partir du parc Jarry et des habitations à proximité	●	●
Modification des niveaux de bruits liés aux activités	●	●
Augmentation du nombre de courts intérieurs	●	●
Respect du plan directeur du parc Jarry, adopté avec un large consensus en 2008	●	●
Dérogation aux règlements d'urbanisme en vigueur	●	●
Établissement d'un précédent en hauteur pour un parc urbain	●	●
Modification des vues à partir du court central durant les compétitions	●	●
Coûts des installations	●	●
Provision pour les expansions moyen terme	●	●

Historique des demandes en hauteur de Tennis Canada

	Hauteur 2003	1 ^e projet 2003	2 ^e projet révisé 2004	Demande 2010
Stade	12.7 m	23 m	15 m	22.6 m
Court central	15.6 m	23 m	18 m	inchangée
Court #1	structure temporaire	23 m	15 m	inchangée

Pas de bâtiment d'une telle hauteur (22,6 mètres) dans un parc comparable au parc Jarry, comme le parc Maisonneuve, le parc Angrignon, le parc Lafontaine

Pourquoi?

Ça n'a pas d'allure.

Wimbledon avec son toit





Melbourne Park will get a third weather-proof stadium under a multi-million plan to ensure the Australian Open is retained after 2016.

The Age - **Melbourne Park plans multi-million dollar facelift in bid to keep Australian Open, ROBYN GRACE, January 19, 2010**



Roland-Garros: 8,5 hectares dans le Bois de Boulogne (25% du parc Jarry)

« Quand on écoute les différents intervenants, il semble que la délocalisation soit inéluctable à long terme. »

[www.sport24.com/tennis/diaporamas/le-futur-roland-garros/le-projet-du-futur-roland-garros5/Roland Garros](http://www.sport24.com/tennis/diaporamas/le-futur-roland-garros/le-projet-du-futur-roland-garros5/Roland%20Garros)

	Construction sur le toit	Transformation des 4 courts intérieurs de 2004, de la surface synthétique en terre battue.
Empreinte sur le parc Jarry	●	●
Pérennité des installations	●	●
Maintien de l'enveloppe du stade et des fonctions existantes	●	●
Cohérence avec le caractère architectural du stade	●	●
Cohérence avec le plan de développement des installations du stade déposé à l'arrondissement en 2003 ¹	●	●
Maintien de l'offre de jeu pour les utilisateurs pendant toute l'année	●	●
Accès aux courts en terre battue toute l'année	●	●
Maintien du nombre d'espaces de stationnement	●	●
Modification des vues à partir du parc Jarry et des habitations à proximité	●	●
Modification des niveaux de bruits liés aux activités	●	●
Augmentation du nombre de courts intérieurs	●	●
Respect du plan directeur du parc Jarry, adopté avec un large consensus en 2008	●	●
Dérogation aux règlements d'urbanisme en vigueur	●	●
Établissement d'un précédent en hauteur pour un parc urbain	●	●
Modification des vues à partir du court central durant les compétitions	●	●
Coûts des installations	●	●
Provision pour les expansions moyen terme	●	●

La CAP Jarry

- ***s'oppose de manière très ferme à l'augmentation en hauteur du Stade UNIPRIX, cette construction étant complètement incompatible avec le développement du parc Jarry comme espace vert et public***
- ***favorise la conversion en terre battue des 4 terrains intérieurs construits suite à l'agrandissement de 2004***
- ***demande à l'Office de consultation publique de Montréal d'émettre un avis défavorable non équivoque à la dérogation de hauteur, assurant le maintien de la qualité de parc Jarry et envoyant un signal clair quant à la maturité des installations de Tennis Canada et l'absence de potentiel pour leurs développements futurs dans le parc Jarry.***